
Mise en place de la collecte séparative du bois en déchèterie

Cc de la Thiérache Sambre et Oise

469 Rue Sadi-carnot
la Maladrerie
2120 Guise

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Damien Cedro

om.aumale@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

En 2009, le syndicat départemental de traitement des déchets dans l'Aisne Valor'Aisne a mené une étude d'optimisation pour la gestion des déchets. Parmi les pistes proposées par le cabinet chargé de cette mission, il y avait **la mise en place de la collecte séparative du bois en déchèterie**.

Auparavant le bois ne jouissait d'aucune collecte séparée et se retrouvait donc dans la benne « tout venant » où il était enfoui. Or, dans sa campagne nationale de caractérisation 2007, l'ADEME a estimé qu'un français produit en moyenne 9,2kg/hab./an de bois. Au vu du nombre d'habitants allant à la déchèterie d'Etreux (3 811), ce gisement avait été estimé à **35 tonnes par an**.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

En détournant une partie des encombrants vers une filière de valorisation, il s'agit de réduire les coûts de collecte et de traitement. En 2010, le traitement d'une tonne d'encombrants coûtait 72€ la tonne (TGAP incluse). Le cabinet d'étude mandaté par Valor'Aisne évaluait le coût de traitement du bois dans l'Aisne à 42€, soit une économie de 32€ la tonne.

Il a donc été décidé d'intégrer la création d'une filière bois dans le cadre du nouveau marché « déchèterie » qui a démarré au 1^{er} juillet 2011.

Résultats quantitatifs

En 2012, **98,54 tonnes de bois** ont été collectés en déchèterie d'Etreux (3811 habitants).

Le coût de collecte était de 19,71€ HT la tonne. Quant au traitement, il était de 10€ HT. Au total, la collecte et le traitement ont donc coûté **2 927,62€ HT**.

Pour comparer, le coût de collecte d'une tonne d'encombrants était au même moment de 13,80€ la tonne pour un coût de traitement de 68€ suite au nouveau marché. Si les 98.54 tonnes de bois avaient été déposés aux encombrants, leur collecte et leur traitement auraient coûté 8 060,57€ HT

On a donc une économie de **5 132,95€ à l'année**.

A noter que le tonnage d'encombrants collecté n'a pas réellement diminué suite à l'instauration de cette filière.

Résultats qualitatifs

Le bois est valorisé en panneaux de particules.

MISE EN OEUVRE

Planning

Janvier 2011 : Lancement de l'appel d'offres relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés. Les prestations commenceront à compter du 1^{er} juillet 2011. Il est demandé aux prestataires répondant au lot de la collecte en déchèterie de prévoir une benne pour le bois.

Avril 2011 : Etude des résultats de l'appel d'offre.

Juillet 2011 : Mise en place de la benne à bois retardée (problème de logistique)

Août 2011 : Mise en place de la benne à bois et de la filière de traitement (10€ la tonne traitée en 2012)

Moyens humains

2-3 % ETP du chargé de mission COT Déchets

Temps de travail des salariés du cabinet d'étude AUSTRAL (Valor'Aisne)

Moyens financiers

Prix 2012

Location de la benne 30m3 : 60€ / mois

Coût de collecte : 19,71€ HT

Coût de traitement : 10€ HT

Moyens techniques

Mise en place d'une nouvelle benne spécifique pour le bois

Partenaires mobilisés

- Prestataires de collecte et de traitement
- VALOR' AISNE et le cabinet d'étude AUSTRAL
- Gardien de déchèterie

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Il est bien sûr nécessaire d'avoir la place dans sa déchèterie pour une benne. D'autant qu'à elle seule, la benne à bois ne peut pas se substituer à une deuxième benne encombrants. En effet, si les tonnages de tout-venant diminuent quelque peu grâce au bois, la réduction n'est pas suffisamment conséquente.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

DECHETERIE | MENAGE | DECHET ENCOMBRANT | BOIS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN

aline.blin@ademe.fr

Direction régionale Hauts-De-France